



Arrêtés municipaux

CIRCULATION

EXTRAIT DU REGISTRE

RUE DU QUARTIER PARISIEN (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 18 avril 2024 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue du Quartier Parisien par la société GECIP – 10 rue Léon Appert – 91280 Saint Pierre du Perray, agissant pour le compte de Valophis Habitat – 9 route de Choisy – 94048 Créteil (retrait des câbles et poteaux),

CONSIDERANT que la date de l'intervention a changé et qu'il y a donc lieu d'abroger l'arrêté municipal susvisé et de reprendre des dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue du Quartier Parisien le 15 mai 2024 de 6 heures à 16 heures :**

- **Rue barrée ponctuellement** au niveau du **carrefour formé avec l'avenue de Verdun : mise en impasse pour les riverains et livraisons uniquement depuis la rue de l'Affiche Rouge, avec limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté municipal du 18 avril 2024 susvisé.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société GECIP – 10 rue Léon Appert – 91280 Saint Pierre du Perray.

FAIT EN MAIRIE, LE 29 AVR. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 30 AVR. 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon